



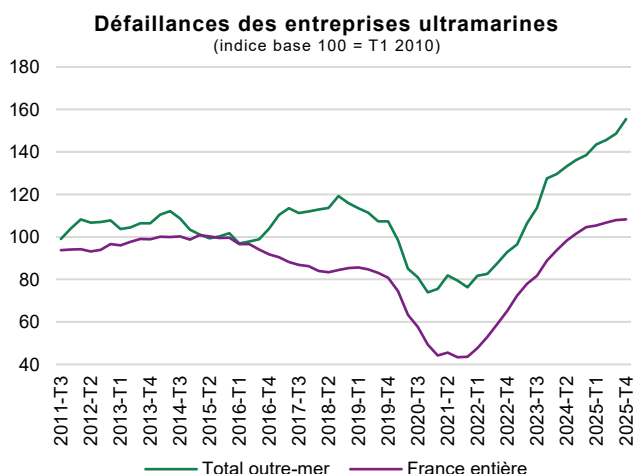
ENTREPRISES

Les défaillances d'entreprises dans les Outre-mer

4^e trimestre 2025

Quatre années de hausse consécutives des défaillances en outre-mer

En 2025, **2 832 redressements et liquidations judiciaires d'entreprises ont été enregistrés en Outre-mer**. Alors que les économies ultramarines affichaient une croissance plus modérée du nombre de défaillances en 2024 par rapport à l'Hexagone, la tendance s'inverse sensiblement en 2025 avec une progression des défaillances de 12,2 % en rythme annuel contre 3,5 % pour la France entière



Note : chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres.
Dernier point : 4^e trimestre 2025.

Une hausse généralisée à l'ensemble des secteurs

À l'exception du secteur **information et communication**, qui affiche un nombre stable de défaillances par rapport à l'année dernière, tous les secteurs d'activité présentent un nombre plus important de défaillances.

Cinq secteurs d'activité présentent des hausses du nombre de défaillances supérieures à 10 %. Les plus affectés étant le **transport et entreposage** (+28,6 %), l'**hébergement-restauration** (+25,2 %) et les **conseils et services aux entreprises** (+24,6 % sur un an).

Cependant, certains secteurs montrent un ralentissement dans la progression de leurs défaillances. C'est particulièrement vrai pour l'**industrie** avec une hausse de 6 % des défaillances en 2025 (contre 15 % en 2024) et le **commerce et réparation automobile** en hausse de 3,4 % (13 % en 2024).

Après un recul au T3 2025, les défaillances en cumul sur un an dans le secteur de la construction progressent de 7,3 % au dernier trimestre.

Une progression du nombre de défaillances dans une majorité de géographies

L'accélération de la hausse des défaillances se confirme au T4 2025 en **Guadeloupe**. Le nombre de défaillances approche les 500 sur l'année (+44,3 %), elles ont doublé en trois ans. Les principaux secteurs contributeurs de cette hausse sont les activités techniques et services administratifs, la construction et le commerce.

En **Guyane**, l'année 2025 a été marquée par un triplement des défaillances par rapport à 2024, pour atteindre 168. Tous les secteurs d'activité sont concernés, l'arrivée à échéance des remboursements d'aides accordées dans le cadre de la crise sanitaire explique cette situation.

Après un recul au T3 2025, les défaillances sur un an sont à nouveau en hausse en **Martinique** au T4 (+15,6 %) et dépassent le seuil de 500 pour la première fois depuis 2013. Les secteurs de l'hébergement-restauration et de la construction participent fortement à cette dynamique.

À l'inverse, malgré une progression par rapport au T3, le nombre de défaillances à **La Réunion** à fin 2025 affiche une baisse sur un an (-1,2 %). Le secteur de la construction, qui affichait un niveau historiquement haut de défaillances en 2024, est le premier contributeur de cette baisse. À l'inverse, les services aux ménages voient le nombre de leurs défaillances augmenter significativement.

Les défaillances à **Mayotte** sont en très forte baisse en 2025 et concernent 20 entreprises (-52,4 %).

Les dispositifs d'aides, et de soutien à l'économie mis en place pour répondre à la crise de mai 2024 ont permis de contenir la hausse des défaillances en **Nouvelle-Calédonie**. Le nombre de défaillances s'établit à 385, un niveau inférieur à ceux observés avant la crise COVID, mais en hausse de 11,3 % sur un an.

En 2025, grâce en particulier à des baisses significatives dans la construction et le commerce, le nombre de défaillances en **Polynésie française** diminue de 18,6 % sur un an. Cette baisse est tendancielle depuis 3 ans, le nombre de défaillances depuis 2022 a reculé de 30 %.

Les défaillances d'entreprises par géographie

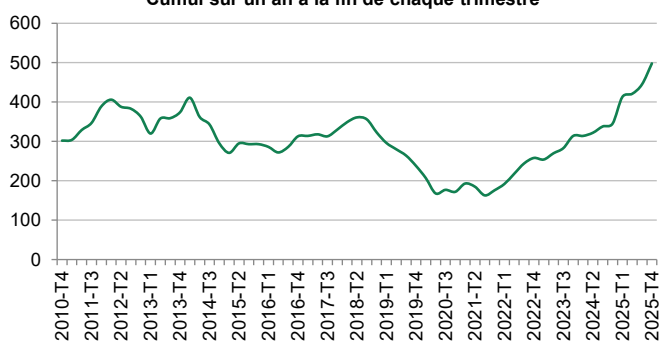
Défaillances en nombre d'unités légales, variations en %

Cumul sur un an à la fin du trimestre			
	4e trim. 2024	4e trim. 2025	Variation
Guadeloupe	345	498	+44,3 %
Martinique	448	518	+15,6 %
Guyane	55	168	+205,5 %
La Réunion	1 120	1 107	-1,2 %
Mayotte	42	20	-52,4 %
Nouvelle-Calédonie	346	385	+11,3 %
Polynésie française	167	136	-18,6 %
Ensemble outre-mer	2 523	2 832	+12,2 %
France entière	66 233	68 564	+3,5 %

Sources : IEDOM-IEOM – Bases Fiben et Eden. Données disponibles en février 2026 - Calcul : IEDOM-IEOM

Guadeloupe

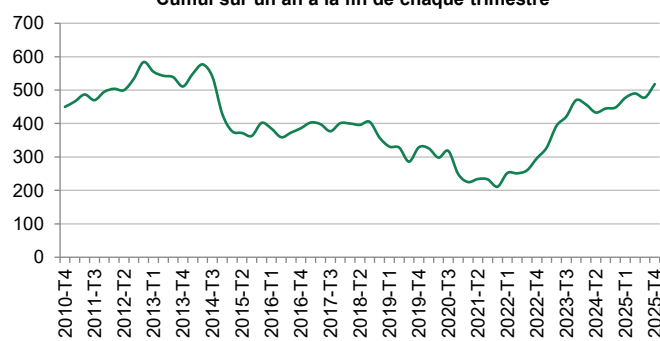
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

Martinique

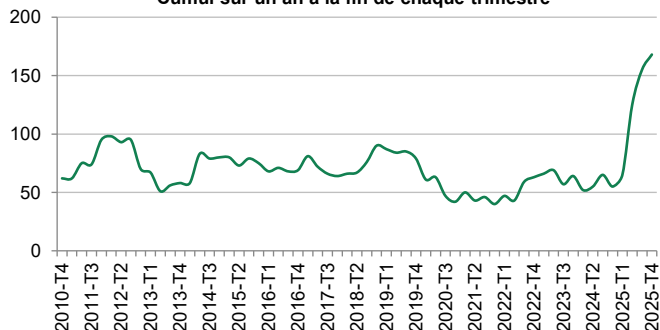
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

Guyane

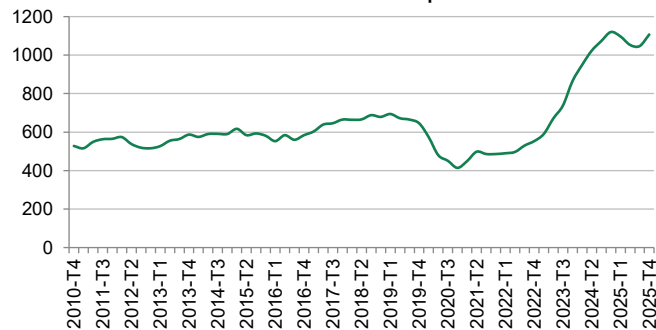
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

La Réunion

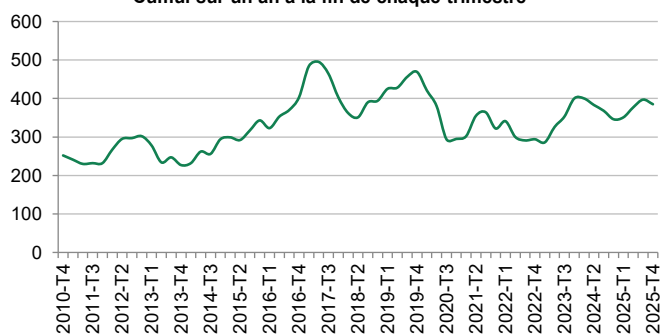
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

Nouvelle-Calédonie

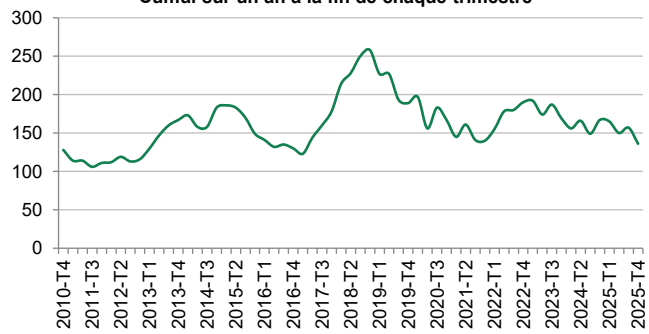
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEOM - base Eden

Polynésie française

Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEOM - base Eden

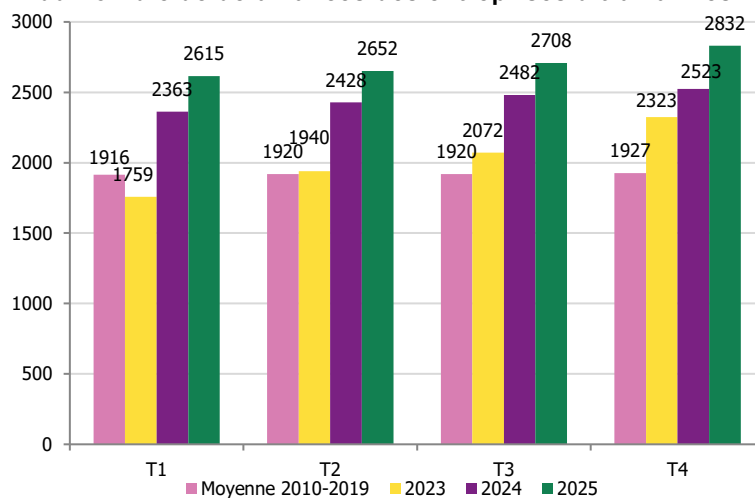
Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité

Défaillances en nombre d'unités légales, variations en %

	Cumul sur un an à la fin du trimestre					
	Ensemble Outre-mer			France entière		
	4 ^e trim. 2024	4 ^e trim. 2025	Variation	4 ^e trim. 2024	4 ^e trim. 2025	Variation
Secteur d'activité						
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	49	51	+4,1 %	1 455	1 647	+13,2 %
Industrie (BE)	266	282	+6,0 %	4 259	4 404	+3,4 %
Construction (FZ)	629	675	+7,3 %	14 842	14 383	-3,1 %
Commerce, réparation automobile (G)	475	491	+3,4 %	13 827	13 848	+0,2 %
Transports et entreposage (H)	105	135	+28,6 %	2 995	3 201	+6,9 %
Hébergement et restauration (I)	242	303	+25,2 %	8 567	9 347	+9,1 %
Information et communication (JZ)	48	48	0,0 %	1 998	2 083	+4,3 %
Activités financières et d'assurance (KZ)	43	46	+7,0 %	1 687	1 623	-3,8 %
Activités immobilières (LZ)	60	69	+15,0 %	2 595	2 572	-0,9 %
Conseils et services aux entreprises (MN)	309	385	+24,6 %	7 927	8 572	+8,1 %
Enseignement, santé, action sociale et services aux ménages (P à S)	291	341	+17,2 %	5 987	6 741	+12,6 %
Ensemble	2 523	2 832	+12,2 %	66 233	68 564	+3,5 %

Sources : IEDOM-IEOM – Bases Fiben et Eden. Données disponibles en février 2026 - Calcul : IEDOM-IEOM

Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre du nombre de défaillances des entreprises ultramarines



Source : IEDOM-IEOM - bases Fiben et Eden

Méthodologie

Les défaillances sont recensées en termes d'unités légales – entités identifiées par un numéro SIREN dans les DCOM de la zone euro, le numéro d'inscription au RIDET en Nouvelle-Calédonie et le numéro T.A.H.I.T.I. en Polynésie française – et couvrent les redressements et les liquidations judiciaires. La notion de « défaillance » se distingue de celle de « cessation d'activité » qui correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Une défaillance ne donne pas nécessairement lieu à une cessation d'activité, et vice versa.

Une unité légale peut faire l'objet de plusieurs procédures collectives au cours du temps. Quand, suite à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, la liquidation judiciaire est prononcée à l'issue de la période d'observation, une seule défaillance est comptabilisée. En revanche, on considère que lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, ce plan clôture la procédure initiale de redressement. La liquidation ou le second redressement sont donc comptabilisés comme une nouvelle ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

Les défaillances des sociétés en nom collectif (SNC) de défiscalisation, consécutives à la défaillance de leur maison-mère sont neutralisées afin d'éviter de compter plusieurs fois la même procédure.

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites

<http://www.iedom.fr> et www.ieom.fr

Directeur de la publication : I. Odonnat ■ Responsable de la rédaction : M. Aouriri

Rédaction : M. Marcias ■ Éditeur : IEDOM-IEOM